

TENDER ADDENDUM

**Gatineau Park - Smith Beach Creek Channel
Repair
Tender File # AL1458
September 17, 2013
ADDENDUM NO: 1**

ADDENDA À LA SOUMISSION

**Parc de la Gatineau - Réparation du chenal du
Ruisseau de la plage Smith
Dossier de soumission de la CCN no. AL1458
Le 17 septembre 2013
ADDENDA NO: 1**

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender/Proposal and Contract Documents:

1. Refer to the 2 page annex.

Allan Lapensée
Senior Contract Officer
Procurement Services

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat :

1. Référé à l'annexe de 2 pages.

Allan Lapensée
Agent principal des contrats
Services d'approvisionnement

01.

L'item 5 Remblais d'argile importés sera remplacé par un mélange de 50% d'argile importé et 50% de sable pur. Ce mélange devra être bien mélangé avant son utilisation.

Item 5, Imported Clay Fill shall be revised to a mixture of 50% imported clay fill and 50% pure sand. This mix shall be well mixed prior to application.

02.

Des discussions ont eu lieu durant la visite de chantier concernant la suppression de la garantie sur le matériel végétal. Après considérations, le succès du matériel végétal est directement lié au niveau d'entretien effectué, particulièrement l'arrosage. Ainsi, la garantie de un (1) an sur le matériel végétal est conservée à l'intérieur du présent contrat selon la section de devis 02908, Entretien et garantie du matériel végétal.

There was discussion on site regarding deletion of the one year warranty on plant material. However, upon reconsideration, the success of the plant material is directly related to the level of maintenance, particularly watering. Therefore the one year warranty remains as per Section 02908, Plant Material Maintenance and Warranty.

03.

Au lieu de sauvegarder le matériel végétal existant, il est acceptable que l'entrepreneur fournisse de nouveaux plants. Le nouveau matériel végétal doit suivre les quantités, l'essence et les grandeurs suivantes et doit être approuvé par l'administrateur de contrat avant la plantation.

Instead of salvaging existing plant material, it is acceptable to provide new plant material. New plant material shall satisfy the following quantities, species and sizes, and shall be approved by the Contract Administrator prior to planting.

14.1 ARBUSTES EN POT | POTTED SHRUBS :

Minimum 40% (80 plants) du matériel végétal en pot doit être | Minimum 40% (80 plants) of potted plan material shall be :

Qté/Qty	Nom latin scientific name	Nom commun Common name	Calibre Size	Distance c à c spacing
Min. 40% (80 plants)	<i>Physocarpus oppulifolius</i>	Physocarpe à feuille d'Obier Common Ninebark	80 cm	200cm

60% du matériel végétal en pot, au minimum deux espèces parmi la liste suivante, doit être | 60 % of the potted plant material and at minimum two species in the following list shall be :

Qté/Qty	Nom latin scientific name	Nom commun Common name	Calibre Size	Distance c à c spacing
N/A	<i>Aronia melanocarpa</i>	Aronia noir Black Chokeberry	100cm	100cm
N/A	<i>Cephalanthus occidentalis</i>	Bois Boutton Buttonbush	75 cm	150cm
N/A	<i>Cornus Racemosa</i>	Cornouiller à grappe Grey Dogwood	100cm	120cm
N/A	<i>Rosa Acicularis</i>	Rosier Arctique Prickly wild rose	30cm	75cm

14.2 ARBUSTE EN MOTTE | SHRUB IN PLUG :

Qté/Qty	Nom latin scientific name	Nom commun Common name	Calibre Size	Distance c à c spacing
80% (600 plants)	<i>Spirea latifolia</i>	Spirée à larges feuilles Large-leaved Meadow-Sweet	Motte Plug	45cm
20% (150 plants)	<i>Cornus stolonifera</i>	Cornouiller stolonifère Red osier Dogwood	Motte Plug	45cm